

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 JANVIER 2018**

L'an deux mil dix-huit, le dix-huit janvier à 18 h 30, les membres du conseil municipal de la commune de Fontenay le Marmion se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Maryan SENK, Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Présents : BAYRAC Olivier ; BOGAERT Béatrice ; BRIARD Marion ; DUMENIL Gilles ; EVEN Sandrine ; JOIMEL Christine ; LEMAIRE Rodrigue ; LE RICHEUX Elisabeth ; LEVALLOIS Nathalie ; LOUVARD Henri ; MOISSON Stéphanie ; SAVORGNAN Frédéric ; SENK Maryan ; VANDERMEERSCH Bruno ; VENTE Michel.

Absent Excusé : //

Absents : CHAPITEAU Stéphanie ; GILLARD Thierry ; MEZIERES Sandrine ;

Pouvoirs : ANQUETIL Gérard à SENK Maryan ;

Secrétaire : LEMAIRE Rodrigue

ETUDE DE VOIRIE – CHOIX DU CABINET – 2018-01-01

Dans le cadre des travaux de voirie et en complément de l'Agence Routière qui réalisera la bande de roulement, Monsieur le Maire propose aux élus la réfection des trottoirs de la rue de la République. La commune devra faire appel à un cabinet d'étude.

Plusieurs devis sont parvenus en mairie :

- Aménagéo pour une estimation globale des travaux d'environ 200 000 € TTC et des frais d'étude proportionnels au montant des travaux soit environ 17 880 € TTC.
- Lallouet pour une estimation globale des travaux d'environ 200 000 € TTC et des frais forfaitaires de 17 100 € TTC.
- ACEMO pour une estimation des travaux à 375 000 € TTC et des frais à 11 400 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 15 voix pour et 1 abstention

Retient le Cabinet Lallouet.

Demande également que les conditions de rémunération au forfait soient précisées sur la convention.

Autorise le Maire à faire toutes les demandes de subventions nécessaires.

PROJET CANTINE DEMANDE DE SUBVENTION – 2018-01-02

Dans le cadre du projet de cantine Monsieur le Maire demande aux élus l'autorisation de constituer les dossiers de demande de subvention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 16 voix pour,

Autorise Monsieur le Maire à constituer les dossiers de demande de subventions

Donne son accord pour le lancement du projet sous réserve de l'obtention des subventions pour lesquelles le projet est éligible.

ENQUETE PUBLIQUE SOCIETE BIHEL TRAVAUX PUBLICS – 2018-01-03

La société BIHEL Travaux Publics a sollicité une autorisation afin d'exploiter une plateforme de valorisation des matériaux sur le territoire de la commune de Bretteville-sur-Laize.

Une enquête publique conjointe a lieu du 8 janvier au 9 février 2018 à la mairie de Bretteville-Sur-Laize concernant cette demande et la mise en compatibilité avec le PLU de Bretteville-Sur-Laize.

La commune de Fontenay le Marmion doit émettre un avis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 16 voix pour,

Emet un avis favorable.

DEVIS CHAUDIERE BIBLIOTHEQUE

La chaudière de la Bibliothèque est à changer.

Deux devis sont parvenus en mairie un 3^{ème} est en attente :

Entreprise PIQUOT pour un montant de ----- 6 959.29 € TTC

Entreprise LE PETIT-CORPS pour un montant de ----- 4 238.15 € TTC

Les travaux n'étant pas urgents dans la mesure où ils seront réalisés hors période de chauffe les élus ne se sont pas prononcés sur le choix d'un prestataire.

QUESTIONS DIVERSES :

COURSE CYCLISTE : Le tour de Normandie traversera la commune le 22 mars prochain. Monsieur le Maire cherche 20 signaleurs pour venir en aide aux organisateurs. Messieurs BAYRAC et LOUVARD se proposent. Les riverains de la rue des Castors, Rue du 11 Novembre et rue de la République seront prévenus par un boitage.

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

TRAVAUX : Des travaux de voirie sont prévus sur l'ensemble du territoire (23 communes) pour une enveloppe de 700 000 € par an.

VOIES DOUCES : Liaison douce. Monsieur le Maire a une réunion en fin de mois. Il signale que ce projet est un des projets prioritaires de la Communauté de Communes.

ECOLE MATERNELLE : Madame la Directrice a l'autorisation d'acheter 3 tours d'ordinateur.

PROCHAINE REUNION : probablement le 15 mars prochain.

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT : une procédure est en cours pour la gestion du syndicat les 6 prochaines années.

BULLETINS ANNUELS : Les bulletins communaux seront livrés en mairie le 22 janvier prochain pour une distribution les jours suivants.

SACS POUBELLES : Ils seront distribués aux ateliers municipaux les 27 janvier, 3 et 10 février 2018.

FIN DE SEANCE 19 H 40

ANQUETIL G.
(pouvoir à SENK M.)

BRIARD M.

EVEN S.

LEMAIRE R.

LOUVARD H.

SAVORGNAN F.

VENTE M.

BAYRAC D.

CHAPITEAU S.
(absente)

GILLARD T.
(absent)

LE RICHEUX E.

MEZIERES S.
(absente)

SENK M.

BOGAERT B.

DUMENIL G.

JOIMEL C.

LEVALLOIS N.

MOISSON S.
(pouvoir à BRIARD M.)

VANDERMEERSCH B.